

Notice d'installation et d'utilisation PROJECTEUR POWERDEL 3W ET 3X 3W

Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.



Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec l'appareil.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de cet appareil est interdite :
 - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans
 - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels
 - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec l'appareil.

Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Cette boîte contient :

E1081

- 1 projecteur
- 1 piquet de terre
- 1 socle (lest)
- 1 support de fixation pour jet
- 1 transformateur d'extérieur IP44

E1082

- 3 projecteurs
- 3 piquets de terre
- 3 socles (lests)
- 3 supports de fixation pour jet
- 1 rallonge
- 1 diviseur 3 voies
- 1 transformateur d'extérieur IP44

Utilisation (Figure 1) :

Le projecteur est conçu pour l'éclairage décoratif du bassin et du jardin.

- Utilisation possible dans et hors de l'eau.
- A : Fixation (à un mur par ex.) grâce au socle à visser.
- B : Placé dans le bassin grâce au socle (à lester).
- C : Planté dans la terre grâce au piquet.
- D : Fixation à un tuyau Ø 20-22 mm grâce au clip fourni.

Toute autre utilisation n'est pas conforme et exclu tout droit à garantie.

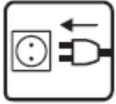


Consignes de sécurité

Attention : L'utilisation de cet appareil est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.

- On ne peut connecter le projecteur que sur une prise protégée par une protection différentielle de 30 mA avec mise à la terre.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, l'appareil n'est plus utilisable. Eviter tout contact avec l'appareil et le débrancher. Le projecteur doit être détruit / recyclé suivant la réglementation en vigueur dans votre commune.
- **NE PAS COUPER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE L'APPAREIL.**
- La tension du réseau et le type de courant doivent correspondre aux données indiquées sur la plaque signalétique du transformateur.
- En cas de travaux sur les appareils ou dans l'eau, toujours retirer la fiche électrique de la prise.
- Faire un « U » vers le bas avec une partie du câble pour empêcher l'eau de couler le long de la prise de courant et le long du câble (Figure 2).
- Il ne faut jamais utiliser le câble pour accrocher ou transporter l'appareil.
- Le branchement sur secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin (Figure 3).
- La température de l'eau dans laquelle se trouve l'éclairage doit être de +30°C au maximum.
- Le transformateur chauffe lorsqu'il est en fonctionnement. Pour que le refroidissement s'effectue correctement, veillez à ce que le transformateur bénéficie d'une bonne aération.
- Le transformateur peut être placé à l'extérieur ou à l'abri (défense de l'immerger dans l'eau)
- Le projecteur ne doit fonctionner qu'avec un transformateur de sécurité AC 12V. **Danger de mort en cas de raccordement à 230V!**

Faire bien attention à ces instructions de sécurité, spécialement au cas où des enfants seraient dans le voisinage immédiat.



Mise en service

Avant toute mise en service, tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

- Profondeur d'immersion max. : 1 m.
- Pour un éclairage hors de l'eau, une distance minimale de 50 cm doit être respectée avec tout objet inflammable.
- Pour une meilleure stabilité dans le bassin, il est conseillé de fixer le projecteur suivant les possibilités d'utilisation décrites ci-dessus.
- Le pied du projecteur peut aisément être fixé sur une surface solide (A).

Connexion du projecteur

- Mettre le projecteur en place en respectant les consignes d'utilisation ci-dessus.
- Brancher le projecteur au transformateur.
- Brancher le transformateur à la prise de courant.

Connexion de projecteurs entre eux (Art. n° E1082 – PowerDEL 3x 3w). Figure 4.

- Jusqu'à trois projecteurs peuvent être reliés au transformateur fourni avec l'article E1082.
- Retirer la fiche de la prise de courant.
- Relier les projecteurs entre eux grâce au diviseur 3 voies fourni.
- Raccorder le té de dérivation au transformateur.
- Brancher le transformateur à la prise de courant
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les projecteurs.



Entretien

Tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

Afin de garantir une plus longue durée de vie au produit, un nettoyage régulier doit être effectué.

Pour un éclairage optimal, nettoyer la vitre avec de l'eau chaude et une brosse souple ou un chiffon doux chaque fois que c'est nécessaire.

Changement de l'ampoule :

- Retirer la fiche de la prise de courant.
- Sortir complètement le projecteur de l'eau et le laisser sécher.
- Dévisser l'anneau.
- Retirer l'anneau du corps du projecteur.
- La vitre est enserrée par le joint d'étanchéité.
- Retirer la vitre.
- Nettoyer la vitre à l'eau courante puis l'essuyer.
- Enlever la fiche (ampoule) de la douille.
- **Attention** : ne pas toucher la nouvelle plaque LED à mains nues. Utiliser un tissu (chiffon) propre.
- Remplacer l'ampoule LED en introduisant la fiche dans les trous de la douille.
- Vérifier le bon fonctionnement de la nouvelle ampoule LED en la branchant sur le secteur pendant un petit moment.
- Monter le projecteur dans l'ordre inverse des indications ci-dessus.
- Serrer à la main.
- Tester le bon fonctionnement avant de remettre le projecteur en place.



Informations

	PowerDEL 3w	PowerDEL 3x 3w
N° article	E1081	E1082
Dimensions du projecteur	Ø 7,5 x 8 cm	3x Ø 7,5 x 8 cm
Type d'éclairage	Ampoule LED	Ampoules LED
Lumens	75 lm	230 lm
Couleur lumineuse	3500° K	3500 ° K
Angle d'éclairage	15°	15°
Puissance consommée	4 W	12 W
Tension d'alimentation	230 V / 50 Hz	230 V / 50 Hz
Tension de service	12 V – max. 4,5W	12 V – max. 16W
Longueur du câble	7,5 m	3x 7,5 m
Protection projecteur	IP68	IP68
Protection transformateur	IP44	IP44



Période hivernale

- Protéger l'éclairage contre le gel !
- Avant l'hiver, sortir le projecteur du bassin. Le nettoyer soigneusement suivant les instructions ci-dessus.
- Stocker le projecteur dans un endroit sec et abrité du gel.

FIGURE 1

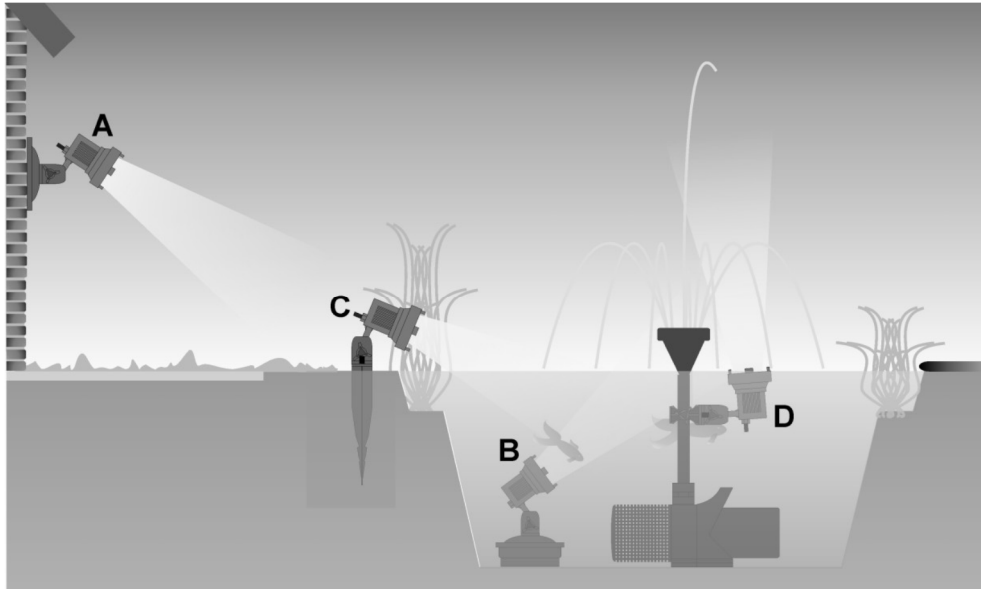


FIGURE 2

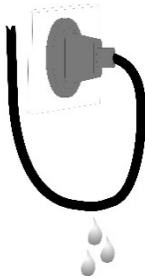


FIGURE 3

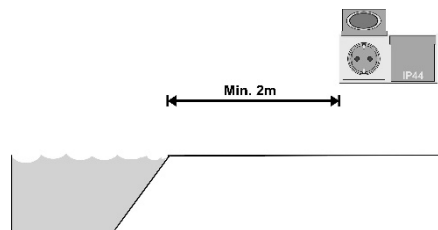
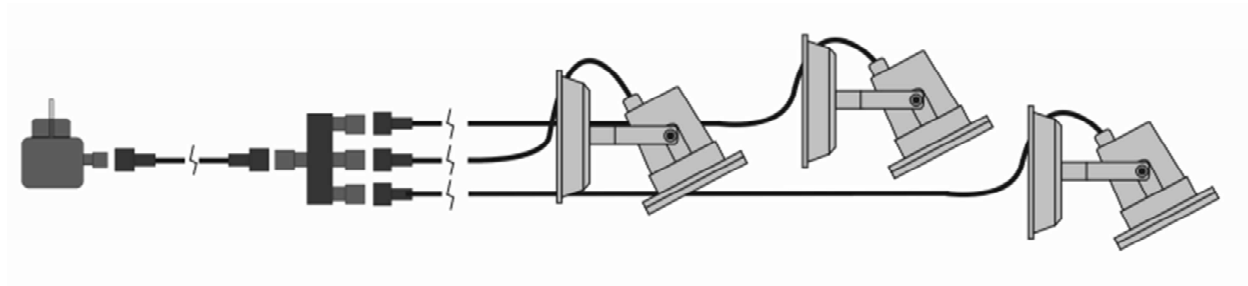
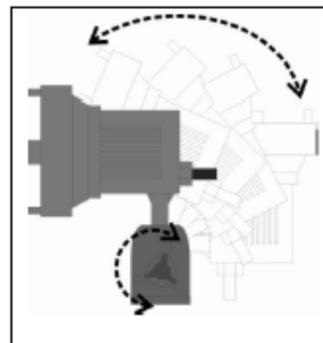
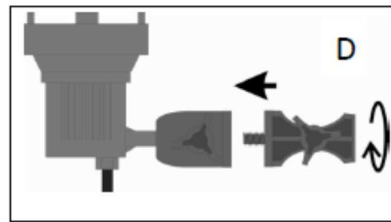
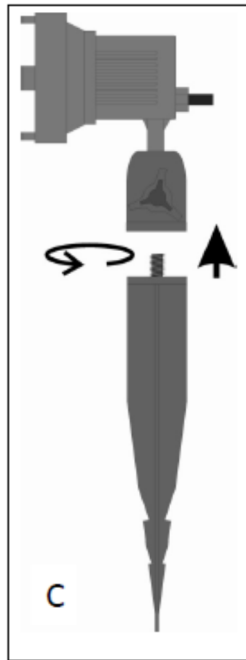
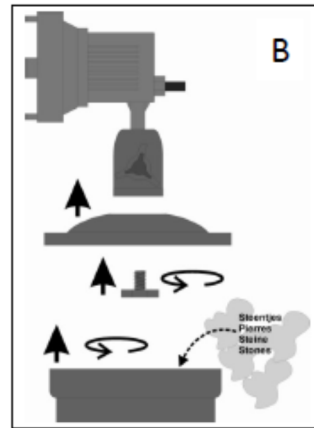
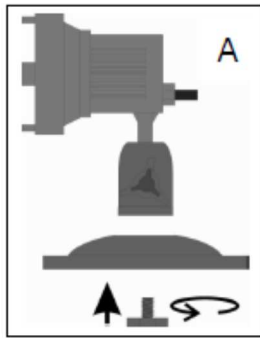


FIGURE 4





CONDITIONS DE GARANTIE

Le projecteur est garanti pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat. La facture fera foi. L'ampoule est une pièce d'usure et n'est pas couverte par la garantie. Le verre n'est pas couvert par la garantie. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié, y compris le câble d'alimentation (ne pas le couper).

Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer le produit par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

ELIMINATION DES DECHETS

Elimination des appareils électriques usagés au sein des ménages privés de l'Union Européenne.

Ce produit ne peut pas être ajouté aux déchets ordinaires et doit être éliminé séparément. Il est de votre responsabilité de porter l'appareil à la décharge correspondante afin qu'il soit éliminé et/ou recyclé dans le respect de l'environnement. Pour plus d'informations et pour connaître la décharge correspondante, veuillez vous adresser à votre mairie.

Cachet et signature du commerçant / date de l'achat :



AGRILINE SAS
www.agriline.fr – info@agriline.fr